



Réunion des Directeurs d'Unité de
recherche de l'Inserm
1^{er} Février 2010

Syndicat National des Chercheurs Scientifiques

Inserm où es-tu ?

Une réunion des Directeurs d'Unités... pour ne pas leur parler de l'Inserm

**Pour la première fois, cette journée ne comportera pas de
présentation du budget de l'organisme**

A l'heure où la gestion des laboratoires par l'Université commence à se substituer à celle qui est actuellement assurée par l'Inserm, où les discours du Président de la République mettent sans cesse en avant la recherche... universitaire et les bénéfices qu'on peut attendre des travaux de recherche, on peut se poser la question de la disparition de l'Inserm comme Organisme de recherche, et avec elle l'émergence d'une gestion locale de la recherche et un financement essentiellement par des contrats définis par l'Alliance pour les sciences de la vie et de la santé. Il n'est pas sans conséquence que le Président général de l'Inserm vienne d'être désigné pour gouverner l'Aviesan

Depuis deux ans, les mesures prises par le gouvernement déstructurent profondément à la fois l'Inserm et les organismes de recherche et le métier de chercheur.

Va-t-on vers un Organisme unique pour les sciences de la vie et de la santé ou vers une Agence de moyen et une gestion universitaire ?

Sans que la communauté scientifique ait été réellement consultée, et malgré l'opposition de ses représentants, l'organisation de l'Inserm en Instituts a été étendue dans les autres organismes, avec une structuration des recherches en sciences du vivant en Instituts Multiorganismes (ITMOS), regroupés dans l'Alliance pour les Sciences de la Vie et de la Santé (Aviesan). Celle-ci a pour mission de structurer la recherche des différents domaines et de renforcer les coopérations entre les organismes publics et les laboratoires privés. Cette structuration peut, à brève échéance, se substituer à celle des organismes de recherche. Le SNCS s'est élevé contre l'absence de toute représentation des Instances Scientifiques des organismes au sein du directoire de l'Aviesan. Ainsi, le Plan Stratégique qui décrit les grandes orientations scientifiques pour les années qui viennent a été préparé sur la base de rapports élaborés par les Directeurs des ITMOS, avec des experts extérieurs aux instances.

L'Aviesan est aussi dédiée au renforcement des liens entre les organismes publics et le secteur privé : allons-nous, par le biais d'incitations financières, devenir prestataires de service de l'industrie pharmaceutique ?

Il n'y a pas d'augmentation prévisible des emplois de titulaire et des moyens récurrents des laboratoires : pas de salut sans «chasse» aux contrats !

Le récent Grand Emprunt (en fait une dotation en capital dont les universités et les organismes de recherche ne pourront utiliser que les intérêts) ne résoudra pas les problèmes de la dotation de l'ensemble des laboratoires. D'autant que, parallèlement, le secrétaire d'Etat aux finances vient d'annoncer une réduction de 10 % de crédits de fonctionnement de la subvention publique. A partir de 2012, la disposition qui stipule qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ne sera pas remplacé s'appliquera également à la recherche publique et à l'enseignement supérieur.

La création des Chaires d'Excellence n'a créé aucun poste supplémentaire, ni à l'Université, ni dans les organismes de recherche. Leur présentation comme postes « Inserm » a entraîné une diminution du nombre des postes mis au concours chercheurs en 2009. Les réactions des élus du SNCS au Conseil Scientifique et dans les Commissions Scientifiques Spécialisées ont contribué au rétablissement d'un nombre de recrutements possibles finalement équivalent à celui de 2008. Mais la direction de l'Inserm, par son refus de classer suffisamment de candidats sur les listes complémentaires, n'a permis de fait le recrutement que de 66 Chargés de Recherche! Et ceci afin d'utiliser les postes non pourvus pour ses propres priorités (*i.e.* recrutement d'ingénieurs titulaires et postes contractuels sur la thématique H1N1).

Le SNCS est en total désaccord avec la politique de l'emploi à l'Inserm

L'augmentation considérable du nombre des personnels employés sur des statuts précaires devient une préoccupation majeure : 30 % des emplois chercheurs et ITA sont « contractuels », en ne décomptant que les contrats gérés par l'Inserm (les labos y consacrent 40 % du montant de leurs contrats). Aucune mesure concrète n'est prise pour résorber cette situation, et l'Inserm ne demande rien aux tutelles pour augmenter le niveau des recrutements sur postes de titulaire. Le SNCS maintient qu'un statut stable pour les chercheurs est garant de la sérénité pour une recherche productive.

Les carrières et les rémunérations de tous doivent être revalorisées. La création des Primes d'Excellence Scientifique (PES), en lieu et place d'un vrai plan de revalorisation des carrières, s'inscrit dans un projet de désintégration progressive de nos statuts et de remise en cause de notre métier. Primes au mérite d'abord puis généralisation de l'emploi sur contrat à rémunération variable ? La PES récompense un individu en lieu et place de la reconnaissance du travail d'une équipe.

Malaise devant la mise en avant de la compétition et de l'excellence

L'utilisation à outrance du terme « excellence » et l'importance croissante du rang de classement de son équipe pour obtenir des financements rend de plus en plus difficile le métier de chercheurs. Les évaluations sur des critères essentiellement bibliographiques, qui ne tiennent pas compte des projets en émergence ou sur des sujets peu à la mode, ou difficiles à mener, vont-elles aboutir à une perversion des choix de nos sujets de recherche ? Nous risquons de perdre de vue le but essentiel de notre travail, qui est d'acquérir des connaissances, en espérant que dans un futur qu'on ne peut pas définir, celles-ci déboucheront sur un progrès thérapeutique ou diagnostique ou pour la prévention de risques sanitaires.

Ces modes de gestion de la recherche doivent changer

- pour que les chercheurs gardent le goût de la recherche,
- pour que les organismes gardent leur autonomie en matière de politique scientifique et pour qu'ils aient les moyens de la financer, permettant les coopérations scientifiques au lieu d'exacerber les compétitions entre chercheurs et laboratoires,
- pour que les Instances scientifiques représentant la communauté jouent pleinement leur rôle de conseiller
- pour que le nombre des personnels sur postes de titulaires devienne suffisant pour assurer un travail dans la continuité,
- pour que les salaires et carrières soient réellement revalorisés